

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 5 novembre 2018, à 19h00, présidée par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête

M. Sébastien Desgagnés

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2018-11-05-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire demande l'ajout de deux résolutions portant sur le droit de passage des motoneiges sur les chemins municipaux et l'achat d'un nouveau panneau de vitesse.

2018-11-05-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 1^{er} octobre 2018
6. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Suivi de dossiers
- Pause
9. Résolution
 - Déclaration d'intérêts pécuniers
 - Budget de la régie intermunicipale de protection des incendies de la région de Coaticook
 - Entente 2019 – Ressourcerie des Frontières
 - Calendrier des séances du conseil municipal 2019
 - Calendrier de collecte des compostables et des ordures 2019
 - Entretien de la patinoire 2018-2019
 - Reddition de comptes – PAVL – Projets d'amélioration particulière
 - Élargissement de l'accotement – Route 141
 - Destruction des archives
 - Renouvellement services de HB Archivistes pour 2019
 - Déneigement borne sèche – Rang 2
 - Appel d'offres entretien ménager
 - Appel d'offres entretien paysager
 - Appel d'offres entretien de la pelouse et de la haie de cèdres
 - Appui à la demande de Serge Larochelle pour la CPTAQ
 - Souper des fêtes de la MRC de Coaticook
 - Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole pour des fins autres que l'agriculture – Lot 421731
 - Autorisation de circuler sur l'ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques pour les motoneiges
 - Achat d'un nouveau panneau de vitesse
10. Loisirs
11. Trois Villages
12. Famille et culture
13. Journal
14. Usine d'épuration
15. Aqueduc
16. États comparatifs

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

17. États financiers mensuels
18. Dépôt du rapport de correspondance
19. Régie incendie
20. Régie des déchets solides
21. Divers
 - Prochaine réunion de travail
 - Prochaine assemblée ordinaire
22. Période de questions
23. Autres sujets
24. Levée

Adopté.

2018-11-05-03: PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si les motoneiges peuvent circuler cet hiver sur l'ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques en raison du retrait d'un droit de passage sur un terrain privé. Le conseil affirme qu'ils ne sont pas opposés pour cet hiver, mais demande la collaboration des motoneigistes pour réduire le plus possible les dérangements envers les résidences privées.

2018-11-05-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 1er octobre 2018 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2018-11-05-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 6715 à 6761 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (43 388.77 \$), la liste des prélèvements (octobre 2018) et le rapport de salaires versés (octobre 2018) en date du 31 octobre 2018.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2018-11-05-06: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS

Le maire partage ses observations à la suite d'une rencontre à la MRC concernant la mise en commun d'une ressource en génie avec la MRC du Val-Saint-François. Le maire dit attendre davantage de données avant de prendre une décision.

2018-11-05-07: SUIVI DE DOSSIERS

Il y a vol de panneau de vitesse à la municipalité. La municipalité a une franchise de 1 000\$ à payer pour en obtenir un nouveau. La municipalité devra en commander un nouveau.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2018-11-05-08: DECLARATION D'INTERET PECUNIERS

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'archiver les intérêts pécuniaires des 6 conseillers et du maire qui ont déposé leurs déclarations.

Adopté.

**2018-11-05-09: BUDGET DE LA REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION DES
INCENDIES DE LA REGION DE COATICOOK**

CONSIDÉRANT que les municipalités de Coaticook, Dixville, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde ont conclu une entente concernant l'exploitation d'un service de protection incendie ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'année 2019 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal accepte le budget de l'année 2019 de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook démontrant des revenus et des dépenses équilibrés de 397 400\$.

Adopté.

2018-11-05-10: ENTENTE 2019 – RESSOURCERIE DES FRONTIERES

CONSIDÉRANT le projet d'entente annuelle soumis à la municipalité par la Ressourcerie des Frontières pour le service de collecte, de transport et de traitement des encombrants et autres matières valorisables dont la tarification est établie selon un taux à la tonne (année de référence 2017) pour un montant annuel de 5 116 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité

D'accepter l'entente soumise par la Ressourcerie des frontières soumise le 10 octobre 2018 ;

D'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde l'entente.

Adopté.

**2018-11-05-11: ADOPTION DU CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITE DE SAINT-HERMENEGILDE POUR L'ANNEE 2019**

ATTENDU QU'à la suite de la sanction le 12 juin 2008 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives et matière municipale (L.Q., 2008, c. 18) la municipalité doit adopter un Calendrier des sessions ordinaires du conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde avant le début de chaque année civile en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

D'adopter le Calendrier des sessions ordinaires du conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde pour l'année 2019 comme suit :

Année 2019

Heure des sessions : 19h

Lieu : Salle du Conseil au 776, rue Principale, Saint-Herménégilde

Dates
Lundi 7 Janvier
Lundi 4 Février
Lundi 4 Mars
Lundi 1er Avril
Lundi 6 Mai
Lundi 3 Juin
Mardi 2 Juillet
Lundi 5 Août
Mardi 3 Septembre
Lundi 7 Octobre
Lundi 4 Novembre
Lundi 2 Décembre

Adopté.

**2018-11-05-12: CALENDRIER DE COLLECTE DES COMPOSTABLES ET DES ORDURES
2019**

ATTENDU QUE l'Annexe « I » du Règlement no 226 relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Herménégilde prévoit l'adoption du calendrier des collectes sur le territoire de la Municipalité à chaque année ;

ATTENDU QUE le calendrier des collectes des ordures et compostables fait partie intégrante de cette annexe après son adoption annuelle ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le Calendrier des collectes des ordures et compostables de la municipalité de Saint-Herménégilde pour l'année 2019 comme suit :

Journées de collecte

Date	Vidanges	Compostable
Mercredi 2 janvier 2019	✓	✓
Mardi 29 janvier 2019	✓	✓
Mardi 26 février 2019	✓	✓
Mardi 26 mars 2019	✓	✓
Mardi 23 avril 2019	✓	✓
Mardi 7 mai 2019		✓
Mardi 21 mai 2019	✓	✓
Mardi 4 juin 2019		✓
Mardi 11 juin 2019		✓
Mardi 18 juin 2019	✓	✓

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Mardi 25 juin 2019		✓
Mardi 2 juillet 2019	✓	✓
Mardi 9 juillet 2019		✓
Mardi 16 juillet 2019		✓
Mardi 23 juillet 2019	✓	✓
Mardi 30 juillet 2019		✓
Mardi 6 août 2019		✓
Mardi 13 août 2019	✓	✓
Mardi 20 août 2019		✓
Mardi 27 août 2019		✓
Mardi 3 septembre 2019	✓	✓
Mardi 10 septembre 2019		✓
Mardi 17 septembre 2019		✓
Mardi 24 septembre 2019	✓	✓
Mardi 1er octobre 2019		✓
Mardi 15 octobre 2019	✓	✓
Mardi 12 novembre 2019	✓	✓
Mardi 10 décembre 2019	✓	✓

Adopté.

2018-11-05-13: ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2018-2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde autorise le directeur général à signer un contrat avec Étienne Routhier concernant l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2018-2019 au tarif de 3 400 \$, incluant les équipements nécessaires au travail de déneigement conformément au contrat présenté. Étienne sera supervisé par son père, M. Pascal Routhier.

Adopté.

2018-11-05-14: REDDITION DE COMPTES POUR LE PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE, VOLET DES PROJETS PARTICULIERS D'AMELIORATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 40 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté.

2018-11-05-15: ÉLARGISSEMENT DE L'ACCOTEMENT – ROUTE 141

ATTENDU QUE le ministère des Transports, ci-après nommé le Ministère, compte dans sa planification quinquennale un projet de réfection du pavage de la route 141 à Saint-Herménégilde sur 3,2 km vers le sud depuis le chemin Dubois Sud ;

ATTENDU QUE ce projet pourrait se réaliser dès 2019 ;

ATTENDU QUE le Ministère prévoit à la base paver à ses frais les accotements à une largeur totale de 1 mètre de chaque côté de ce segment de route, aux endroits où les accotements n'ont pas au moins cette largeur et là où il est possible de le faire ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE les surfaces d'accotements déjà pavés seront autrement repavées comme telles, toujours aux frais du Ministère, qu'elles aient une largeur inférieure, supérieure ou égale à 1 mètre ;

ATTENDU QUE le Ministère offre d'élargir davantage le pavage des accotements des deux côtés de la route dans le cadre de ce projet, là où il est possible de le faire, en frais partagés entre le Ministère et la municipalité ;

ATTENDU QUE 50% des largeurs additionnelles seraient aux frais du Ministère et 50% de ces mêmes largeurs additionnelles seraient aux frais de la municipalité ;

ATTENDU QUE le montant estimé par le Ministère, facturable à la municipalité de Saint-Herménégilde serait pour le tout d'au plus 22 000\$, taxes applicables, pour un élargissement à 1,5 mètres ;

ATTENDU QUE des secteurs, sinon toute la longueur, pourraient avoir une largeur d'accotement pavé inférieure à 1,5 mètres à cause de la largeur limite locale de la plateforme de la route ou de la présence de bordures, trottoirs ou glissières de sécurité ;

ATTENDU QUE le montant exact à facturer par le Ministère à la Municipalité sera déterminé en fonction des largeurs d'accotement effectivement pavés ;

ATTENDU QUE cet élargissement servirait entre autres à accommoder les cyclistes empruntant cette route ;

Il est proposé et résolu :

QUE la municipalité contribue pour un montant total maximal de 22 000\$ versé au Ministère pour qu'un élargissement du pavage des accotements au-delà du pavage de base prévu par celui-ci dans le cadre de son projet.

Le vote est demandé.

Pour : Aucun

Contre : Réal Crête, Sébastien Desgagnés, Sylvie Fauteux, Steve Lanciaux, Robin Cotnoir, Jeanne Dubois

Rejeté à l'unanimité.

2018-11-05-16: DESTRUCTION DES ARCHIVES

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser la destruction des documents inscrits sur la liste des documents détruits produit par l'archiviste Michel Hamel le 19 octobre 2018.

Adopté.

2018-11-05-17: RENOUVELLEMENT SERVICES DE HB ARCHIVISTES POUR 2019

ATTENDU la soumission de HB archivistes pour le forfait hebdomadaire de 1 068,64 \$ plus les taxes applicables pour l'archivage 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de HB archivistes pour le forfait hebdomadaire au coût de 1 068,64 \$ pour l'archivage 2019.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2018-11-05-18: DENEIGEMENT BORNE-SECHE – RANG 2

Monsieur le conseiller Réal Crête déclare ses intérêts.

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

D'accorder un montant de 250\$ à François Crête pour le déneigement de la borne sèche sur le Rang 2 pour la saison 2018-2019. Le paiement de cette facture sera effectué en avril 2019.

Adopté.

2018-11-05-19: APPEL D'OFFRES ENTRETIEN MENAGER

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde procède à un appel d'offres pour l'entretien ménager 2019 tel que présenté dans le document de demande de soumission (Entretien ménager). L'appel d'offre sera publié dans le journal le Mégilien, édition décembre 2018-janvier 2019, dans le Crieur public, édition de décembre, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Adopté.

2018-11-05-20: APPEL D'OFFRES ENTRETIEN PAYSAGER

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde procède à un appel d'offres pour l'entretien paysager 2019 tel que présenté dans le document de demande de soumission (Entretien paysager). L'appel d'offre sera publié dans le journal le Mégilien, édition décembre 2018-janvier 2019, dans le Crieur public, édition de décembre, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Adopté.

2018-11-05-21: APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DE LA PELOUSE ET DE LA HAIE DE CEDRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde procède à un appel d'offres conjoint pour l'entretien de la pelouse et de la haie de cèdres 2019 tel que présenté dans le document de demande de soumission (Entretien et tonte de pelouse et de haie de cèdres). L'appel d'offre sera publié dans le journal le Mégilien, édition décembre 2018-janvier 2019, ainsi que dans le Crieur public, édition de décembre, et sur le site internet de la municipalité.

Adopté.

2018-11-05-22: APPUI A LA DEMANDE DE MONSIEUR SERGE LAROCHELLE POUR LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE Serge Larochelle a déposé une demande d'autorisation pour une opération d'aliénation à la Commission de protection du territoire agricole que Québec (CPTAQ) pour le lot 5 793 781 du cadastre du Québec d'une superficie de 1593,0 m² ;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a produit et déposé un compte rendu de la demande et une orientation préliminaire le 6 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'orientation préliminaire de la CPTAQ indique une recommandation défavorable pour l'opération d'aliénation ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE cette portion de terrain appartenant à Érablière Laperle R.C.S. est située sur le côté nord dans le bas d'une colline alors que le propriétaire du terrain exploite le côté sud de cette colline et où se retrouvent ses stations de pompage existantes ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une mise en valeur acéricole ;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation ne modifierait pas les caractéristiques du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole ;

Il est proposé par le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que le conseil réitère son appui favorable à la demande d'autorisation pour l'aliénation d'un lot à la CPTAQ présenté par Monsieur Serge Larochelle.

Adopté.

2018-11-05-23: SOUPER DES FETES DE LA MRC DE COATICOOK

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'inscrire le maire ainsi que sa conjointe au souper des fêtes de la MRC de Coaticook le 30 novembre prochain à East Hereford pour un montant de 110\$, taxes incluses. Le maire remboursera à la municipalité la présence de sa conjointe.

Adopté.

2018-11-05-24: DEMANDE D'AUTORISATION A LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE POUR DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE – LOT 421731

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande à être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Forêt Hereford inc. en vertu des articles 27 et 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* pour obtenir de cette Commission, l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture afin de permettre l'aménagement d'un stationnement d'une superficie de 0,13 ha adjacent au chemin Centennial et l'aménagement d'une partie de sentier pédestre de 1,4 km (0,21 ha).

ATTENDU QUE les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, sont les suivants :

CRITERES	IMPACT
Le potentiel agricole du lot visé	L'impact de l'aménagement d'un stationnement et d'un sentier pédestre sur l'agriculture est jugé très mineur compte tenu du couvert forestier existant et de la nature des sols en place.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Le potentiel agricole des lots avoisinants	La construction <i>d'un stationnement et d'un sentier pédestre</i> ne devrait pas avoir d'impact sur le potentiel agricole des lots avoisinants.
Les possibilités d'utilisation du ou des sols à des fins d'agriculture	La superficie étant minime la possibilité d'utiliser ces sols était déjà réduite, car il s'agit de sols à faible potentiel agricole (classe de contraintes 7)
Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles et sur leur développement ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants	Aucune conséquence.
Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale	Aucune conséquence. Aucune construction pouvant limiter l'application des distances séparatrices.
La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture	Aucun autre emplacement disponible, vu les contraintes naturelles du terrain. Emplacement optimisé selon les espaces disponibles sur le terrain et minimisation des effets. Le stationnement sera dans un endroit déjà déboisé, et l'aménagement du sentier ne requiert pas ou presque de déboisement.
L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles	Non applicable
L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols dans la municipalité et dans la région	Aucun impact
La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture	Non applicable
L'effet sur le développement économique de la région	Positif, aménagement afin de rendre accessibles les sentiers pédestres et de vélos de montagne à partir du chemin Centennial, activité récréotouristique importante pour la région.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie	Non applicable
---	----------------

ATTENDU QUE la demande satisfait les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

ATTENDU QUE cette demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité applicable;

ATTENDU QUE l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* prévoit qu'une personne qui désire poser un acte pour lequel une autorisation ou un permis est requis à l'égard d'un lot situé dans une zone agricole doit en faire la demande à la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé le lot ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation pour l'utilisation des superficies visées par la demande à des fins autres que l'agriculture.

Adopté.

2018-11-05-25: AUTORISATION DE CIRCULER SUR L'ANCIENNE ROUTE 50 ET LE CHEMIN SAINT-JACQUES POUR LES MOTONEIGES

CONSIDÉRANT QU'un droit de passage sur une propriété privée a été retiré au Club de motoneige Étoile de l'Est ;

CONSIDÉRANT QUE l'association a fait une demande formelle au conseil municipal afin de pouvoir passer sur l'ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques afin de compenser la perte du droit de passage ;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité d'autoriser la circulation sur l'ancienne route 50 et le chemin Saint-Jacques des motoneiges pour la saison hivernale 2018-2019.

Adopté.

2018-11-05-26: ACHAT D'UN NOUVEAU PANNEAU DE VITESSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait fait l'achat d'un panneau de vitesse et qu'elle l'avait installé sur le rang 9 ;

CONSIDÉRANT QUE le panneau de vitesse mentionné a été volé ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une réclamation aux assurances et qu'elle dispose d'une franchise de 1 000\$;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu que la municipalité procède à l'achat d'un nouveau panneau de vitesse identique à l'ancien et que le secrétaire-trésorier envoie la facture aux assurances.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Madame la conseillère Jeanne Dubois demande le vote.

POUR : Réal Crête, Sébastien Desgagnés, Sylvie Fauteux, Steve Lanciaux, Robin Cotnoir

CONTRE : Jeanne Dubois

Adopté à la majorité.

Madame la conseillère Jeanne Dubois enregistre sa dissidence.

2018-11-05-27: LOISIRS

Il y aura rencontre le 20 novembre prochain afin de tenter de remettre en place le Carrefour Loisirs dans la région.

2018-11-05-28: TROIS VILLAGES

Le projet de l'Indian Stream est présentement en déploiement sur le territoire. Le dernier appel de projets pour le Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) est prévu pour le mois d'avril 2019.

2018-11-05-29: FAMILLE ET CULTURE

Une activité pour les enfants de la municipalité est organisée le 9 décembre prochain dans le cadre de Noël. Le conseiller Steve Lanciaux a l'intention de repartir une ligue de fléchettes durant l'hiver. La prochaine rencontre du comité famille et MADA aura lieu le 20 novembre.

2018-11-05-30: JOURNAL

La prochaine édition sera publiée vers la mi-novembre.

2018-11-05-31: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information

2018-11-05-32: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2018-11-05-33: ÉTATS COMPARATIFS FINANCIERS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états comparatifs financiers conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2018-11-05-34: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 octobre 2018.

2018-11-05-35: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 2 octobre 2018 au 5 novembre 2018.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2018-11-05-36: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2018-11-05-37: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK

L'assemblée aura lieu la semaine du 12 novembre.

2018-11-05-38: DIVERS

Rencontre de préparation budgétaire : Mardi le 13 novembre, 18h30

Prochaine rencontre de travail : Mardi le 27 novembre, 18h30

Prochaine séance du conseil municipal : Lundi le 3 décembre, 19h00

Assemblée d'adoption du budget : Lundi le 17 décembre, 19h00

2018-11-05-39: PERIODE DE QUESTIONS

Un citoyen se demande si le terrain appartenant à la municipalité situé aux abords du lac Lippé peut être utilisé pour embarquer des embarcations sur l'eau. Le conseil reviendra avec une réponse à la prochaine réunion.

2018-11-05-40: AUTRES SUJETS

Pas d'autres sujets.

2018-11-05-41: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir propose la levée de l'assemblée à 20h24.

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.